

**Monsieur le Préfet
de Lot-et-Garonne
Préfecture
Place de Verdun
47920 AGEN Cedex 9**

■ **LE PRÉSIDENT**

Agen, le 8 avril 2021
N/Réf. : 2021-026/PF/SS
Objet : Dégâts gel.
Tel : 05 53 77 83 00

Monsieur le Préfet,

Je viens par la présente vous informer de la grande catastrophe que vient de subir l'agriculture du Lot-et-Garonne.

En effet, les matinées du 7 et du 8 avril 2021, ont anéanti par le gel le potentiel de nos vergers et de nos vignes.


Cet épisode que l'on peut qualifier d'exceptionnel privera de revenus pour les années 2021 et 2022, la moitié des exploitants agricoles du département.

Les équipes de la Chambre d'agriculture sont en relation avec les équipes de la DDT pour évaluer, renseigner, accompagner nos agriculteurs.

Je viens vous demander de bien vouloir actionner le processus de calamités agricoles pour l'ensemble du département et pour les cultures suivantes :

- vignes,
- vergers (pruniers, cerisiers, pêchers et brugnoniers, abricotiers, amandiers, pommiers, kiwis, poiriers, noisetiers, noyers, plaqueminiers, grenadiers),
- betteraves portes graines,
- fraisiers sous chenilles,
- petits fruits rouges.

 271 Rue de Péchabout
47008 AGEN

 Tel : 05.53.77.83.83
Fax : 05.53.68.04.70

 accueil@ca47.fr

 www.ca47.fr

Je vous remercie de la diligence certaine que mettront vos services à instruire cette calamité majeure.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma haute considération.

Serge BOUSQUET-CASSAGNE

Président



- Copie:**
- Madame Agnès CHABRILLANGES, Directrice DDT 47
 - Monsieur le Président de la CR 47
 - Monsieur le Président de la FDSEA 47
 - Monsieur le Président de la Confédération Paysanne 47